

## AVIS DE MARCHÉ

# I. Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Ville d'Argentan Type de numéro national d'identification : SIRET Numéro national d'identification : 21610006500012

Ville: ARGENTAN Cedex Code Postal: 61201

Groupement d'acheteurs : Non.

## **II. Communication**

Moyen d'accès aux documents de la consultation :

Lien vers le profil d'acheteur : <a href="https://mairie-argentan.e-marchespublics.com">https://mairie-argentan.e-marchespublics.com</a>

Identifiant interne de la consultation : MP2022-35

Nom du contact : Frédéric LEVEILLÉ

Adresse mail du contact : <u>cabinet@argentan.fr</u> Numéro téléphone du contact : 02 33 36 40 00

### III. Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

# Conditions de participation :

Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :

Le candidat peut présenter sa candidature sous forme d'un document unique de marché européen (DUME), en lieu et place des formulaires DC1 et DC2. En cas de groupement d'opérateurs économiques, chacun des membres du groupement fournira un formulaire DUME complété.

Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :

- 1. Une lettre de candidature, établie au moyen éventuellement de l'imprimé DC1 ou sur papier libre, mentionnant si le candidat se présente seul ou en groupement et habilitation du mandataire par ses cotraitants en cas de co-traitance.
- 2. Une déclaration sur l'honneur, établie au moyen éventuellement de l'imprimé DC1 pour justifier que le candidat ne fait pas l'objet des interdictions de concourir. Le candidat déclare sur l'honneur n'entrer dans aucun cas d'interdiction de soumissionner en application des articles L.2141-1 à L.2141-11 du Code de la Commande Publique et être en règle au regard des articles L.5212-1 à L.5212-11 du Code du Travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés.
- 3. Déclaration, établie au moyen éventuellement de l'imprimé DC2 ou sur papier libre, concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles.

Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :

- 1. Une liste des travaux exécutés au cours des trois dernières années, assortie d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, la date et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin.
- 2. La preuve d'une assurance des risques professionnels.

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limites de réception des plis : 26/10/2022 Heure locale : 12h00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite.



Réduction du nombre de candidats : Non.

Possibilité d'attribution sans négociation (Attribution sur la base de l'offre initiale) : Oui.

L'acheteur exige la présentation de variantes : Non.

Critères d'attribution (obligatoire si SAD) : Prix 60 % - Valeur technique 40 %

#### IV. Identification du marché

Intitulé du maché : Rénovation du système de chauffage du gymnase Michel Pelchat de la ville d'Argentan.

## **CPV** Objet principal:

- 45331000 - Travaux d'installation de matériel de chauffage, de ventilation et de climatisation

Type de marché: Travaux.

Description succincte du marché : Rénovation du système de chauffage du gymnase Michel Pelchat de la ville d'Argentan. Le présent marché n'est pas alloti, en raison d'un objet ne permettant pas l'identification de prestations distinctes.

Lieu principal d'exécution du marché : Gymnase Michel Pelchat,

La consultation comporte des tranches : Oui.

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non.

### V. Lots

Marché alloti: Non.

## VI. Informations complémentaires

Visite obligatoire: Oui.

Détails sur la visite : Une visite des lieux doit être obligatoirement effectuée préalablement à la remise de l'offre par tous les candidats, y compris ceux connaissant déjà parfaitement les lieux. Elle permet aux candidats d'effectuer tous les relevés qu'ils jugeraient nécessaires pour l'établissement de leur offre.

Autres informations complémentaires : Il est prévu une (1) prestation supplémentaire éventuelle, dans les conditions fixées au règlement de la consultation. Une clause sociale est prévue pour le présent marché.

Durée : voir documents du marché.

Les offres peuvent uniquement être remises électroniquement.